Michelin

Engagements individuels pris en [2020 ou 2021]														Bilan			Reporting/Communication		
Intitulé de l'engagement individuel	Périmètre	Indicateur / Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre	Lien avec les engagements communs										Etat de l'action	Résultats partiels/définitifs de l'action	Commentaires (3-15 lignes maximum)	Communication	Support	Modes de vérification
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	#						
100 % des nouvelles gammes de produits et de services commercialisées en 2030 ont fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie intégrant les critères de biodiversité des méthodes ACV les plus matures	Produits et Services	Pourcentage des nouvelles gammes de produits et de services ayant fait l'objet d'une ACV intégrant les critères de biodiversité des méthodes les plus matures dans l'année de reporting.	2030	1		1	1					1		En cours	**Prouits:** À fin 2022, le plan de déploiement des ACV poursuit son cours, des ACV ont été réalisées pour au moins 75 % des nouveaux projets, à la fois sur les produits Tourisme et Camionnette, Poids lourd et Spécialité. **Services:** Un pilote sera lancé en 2025 pour atteindre l'objectif de 100% en 2030.		Non communiqué à date	Sera communiqué dans le Document d'enregistrement universel 2022 qui sera publié en avril 2023. (Chapitre 4.1.1.3 Agir en faveur de la biodiversité)	Auditées par OTI
100% des plantations où le Groupe Michelin est actionnaire sont conformes à la « Politique de Caoutchouc Naturel Responsable Michelin »	Fournisseurs de Matières Premières (Caoutchouc Naturel)	Pourcentage des plantations où Michelin est actionnaire conformes à la politique.	2022		1	1	1							Menée à terme	Fin 2022, 100% des plantations où Michelin est actionnaire étaient évaluées sur la conformité à la politique. Les plans d'action nécessaires pour assurer la conformité ont été définis et mis en place.	L'échéance de cet objectif était initialement prévue à fin 2020 mais elle a été reportée à fin 2022 à cause de la pandémie.	Non communiqué à date	Sera communiqué dans le Document d'enregistrement universel 2022 qui sera publié en avril 2023. (Chapitre 4.1.1.3 Agir en faveur de la biodiversité)	Auditées par OTI
80% des volumes de caoutchouc naturel utilisés par le Groupe sont cartographiés sur les risques environnementaux et sociaux avec Rubberway.	Fournisseurs de Matières Premières (Caoutchouc Naturel)	Pourcentage des volumes de caoutchouc naturel utilisés par le Groupe cartographiés avec Rubberway.	2022		1	1	1							Menée à terme	Fin 2022, 80 % des volumes de caoutchouc naturel achetés par le Groupe étaient cartographiés.	L'échéance de cet objectif était initialement prévue à fin 2020 mais elle a été reportée à fin 2022 à cause de la pandémie.	Non communiqué à date	Sera communiqué dans le Document d'enregistrement universel 2022 qui sera publié en avril 2023. (Chapitre 4.1.1.3 Agir en faveur de la biodiversité)	Auditées par OTI
En 2030, 80 % du volume de caoutchouc naturel utilisé par le Groupe respecte les critères environnementaux de sa "Politique de Caoutchouc Naturel Responsable"	Fournisseurs de Matières Premières (Caoutchouc Naturel)	Pourcentage du volume de caoutchouc naturel utilisé par le Groupe dont la conformité avec les critères environnementaux de la politique a été vérifiée.	2030		1	1	1					1		En cours	En 2022, Michelin a réalisé l'analyse d'écart entre les critères environnementaux de la politique et les pratiques au sein de ses filiales et co-entreprises ce qui représente 4,5 % du volume de caoutchouc naturel utilisé par le Groupe. Les plans d'action nécessaires pour assurer la conformité ont été définis et mis en place.	En prarllèle, en 2022, Michelin et son partenaire WWF France, ont finalisé la définition du cadre de conformité pour l'approvisionnement en caoutchouc naturel issu de plantations industrielles. En 2023, Michelin déploiera ce cadre, et développera et pilotera un cadre d'atténuation des risques pour les régions d'approvisionnement majoritairement exploitées par des exploitants villageois.	Non communiqué à date	Sera communiqué dans le Document d'enregistrement universel 2022 qui sera publié en avril 2023. (Chapitre 4.1.1.3 Agir en faveur de la biodiversité)	Auditées par OTI
En 2030, 80 % des fournisseurs des matières premières identifiées comme ayant le plus d'impact sur la biodiversité (hors caoutchouc naturel) ont fait l'objet d'une évaluation sur leurs politiques et pratiques.	Fournisseurs de Matières Premières (Hors Caoutchouc Naturel)	Pourcentage des fournisseurs ciblés ayant fait l'objet d'une évaluation sur leurs politiques et pratiques.	2030	1	1	1								En cours	En 2022, une étude pour déteminer les matières premières ayant le plus d'impact sur la biodiversité a été réalisée sur la base des résultats de la méthode Science Based Targets for Nature - SBTN et des analyses de cycle de vie des matières premières.	Un pilote sera lancé en 2025 (objectif intermédiaire de l'engagement).	Non communiqué à date	Sera communiqué dans le Document d'enregistrement universel 2022 qui sera publié en avril 2023. (Chapitre 4.1.1.3 Agir en faveur de la biodiversité)	Auditées par OTI
En 2030, tous nos sites de production et de recherche respectent l'engagement « Zéro produit phytosanitaire » pour l'entretien des espaces verts.	Sites de production	Nombre de sites qui respectent l'engagement « Zéro produit phytosanitaire » à la fin de l'année de reporting.	2030	1	1			1			1			En cours	Fin 2022, 12 sites pratiquent l'entretien des espaces extérieurs, sans recours aux traitements phytosanitaires, et 3 autres n'utilisent plus qu'un seul produit, dans le cadre d'une dérogation valable pour une durée de 3 ans maximum ; 1 site est en conversion vers le Zéro Phyto en Chine.		Non communiqué à date	Sera communiqué dans le Document d'enregistrement universel 2022 qui sera publié en avril 2023. (Chapitre 4.1.1.3 Agir en faveur de la biodiversité)	Auditées par OTI
En 2030, tous les sites de production et de recherche ont mis en place d'un plan de gestion de la biodiversité proportionnel aux enjeux locaux.	Sites de production et de recherche	Nombre de sites ayant mis en place un plan de gestion à la fin de l'année de reporting.	2030	1	1			1			1			En cours	Fin 2022, 8 sites industriels ayant identifié des risques de pollution ont mis en place de plans de maîtrise et 1 site de recherche a élaboré un plan de gestion basé sur un Guide Natura 2000.		Non communiqué à date	Sera communiqué dans le Document d'enregistrement universel 2022 qui sera publié en avril 2023. (Chapitre 4.1.1.3 Agir en faveur de la biodiversité)	Auditées par OTI
				4	6	5	4	2	0	0	2	2	0						